



Le grand vicaire chassa le moine impudent à coups de pieds.

— Moi personnellement je ne puis rien, et mon père n'y est pas disposé que je sache.

— Vous vous méprenez, ma cousine, sur les intentions de votre père. M. Mirouël est disposé à tout ce qui peut contribuer à votre sécurité et à votre bonheur.

— Ma sécurité n'est pas menacée.

— Du côté de Mandrin, je le veux bien, mais derrière lui il y a Claude et d'autres furieux, dont nous pourrions avoir à redouter la vengeance.

— Ne pourrais-je le voir ? demanda brusquement Isaure.

— Vous doutez ? fit le chevalier.

— Je voudrais l'entendre.

— C'est possible et je vous accompagnerai jusqu'à son cachot.

— Quand cela ?

— Le jour ce serait impossible. C'est aujourd'hui que s'ouvre son procès.

— Aujourd'hui !... fit la jeune fille avec tristesse.

— Mais l'affaire, reprit Gaston, ne présentera d'intérêt que demain. Vous connaissez au moins de réputation les lenteurs de la justice. Nous le verrons à la prison demain soir, si vous le voulez. Il pourra de vive voix vous confirmer ce qu'il a écrit. Nous pouvons aussi aller demain au palais de justice et assister à son interrogatoire. Nous avons six places réservées malgré l'affluence énorme des curieux.

— J'aurai du mal à dominer mon émotion, dit la jeune fille, mais je veux le revoir.

Ce désir ne pouvait manquer d'être satisfait.

Dans le courant de la journée Isaure reçut une citation à comparaître devant le tribunal. M. de Chavailles et plusieurs de ses domestiques avaient également été cités et venaient d'arriver à Grenoble. Le nombre des témoins dépassait le chiffre de quarante. Quant à celui des curieux, il était tel qu'il n'y avait plus un lit de libre dans les auberges. Malgré la neige, des paysans étaient accourus de toute cette partie du Dauphiné qui forme aujourd'hui le département de l'Isère. Le palais de justice était littéralement investi et assiégé.

Cette affluence d'habitants de la frontière n'était pas sans causer quelque souci aux autorités et particulièrement à M. Fulchrand de Rocamour. Il savait à quoi s'en tenir sur les sentiments de cette foule

et ne doutait pas que Roquairol n'y comptât de nombreux représentants.

Il prévint le fermier général d'observer la plus grande prudence, d'éviter de se montrer dans les rues et même de prendre chez lui quelques précautions pour sa sûreté.

L'hôtel de la ferme était bondé de gabelous consignés dans les communs.

Le premier jour, et à peu près à l'heure où Gaston s'entretenait avec sa cousine, la foule était si compacte dans les rues où devait passer le prisonnier, que la maréchassée eut beaucoup de mal à lui ouvrir un passage. Les paisibles bourgeois tremblaient à la vue de cette multitude de montagnards vêtus de peaux de bique et de peaux de loups, misérables et hâves de faim, qui gardaient un silence menaçant.

Ils semblaient dire :

— Osez le condamner, nous sommes là!... Ce n'est pas pour le voir juger que nous sommes venus. Nous savons bien qu'il n'y a pas de places pour nous autres dans la salle d'audience ; c'est pour veiller sur lui. Qui le condamne, nous condamne ; et qui le frappe, nous frappe.

Entre eux, tous ces amis des contrebandiers ne se gênaient pas pour exprimer leur opinion sur la gabelle et la justice. Ces sauvages qui échappaient presque tous aux impôts royaux tels que la taille, par leur extrême pauvreté, voulaient du sel pour manger leurs fromages et leur pain noir et un peu de tabac aussi pour apaiser leur faim ; sans la contrebande ils ne pouvaient plus vivre. Enfin beaucoup d'entre eux avaient été mis en prison pour n'avoir pas acheté les sept livres de sel de la gabelle.

Les aubergistes, les cabaretiers, qui ne faisaient pas des affaires d'or avec eux mais qui n'osaient leur refuser un gîte ou une place au feu, en entendant causer ces gueux, se disaient que le procès ne se passerait pas sans qu'il y eût du vilain et que, si Mandrin était condamné, on ne l'exécuterait pas.

Beaucoup croyaient qu'il serait enlevé avant le jugement.

La première séance du tribunal s'étant, par des formalités interminables, prolongée jusque dans la soirée, M. de Rocamour obtint que l'accusé ne serait pas reconduit à la prison, mais serait enfermé dans la geôle de la conciergerie du Palais.

Longtemps encore après la fin de l'audience le peuple stationna pour voir sortir Mandrin. Cette décision de l'autorité souleva des murmures et des huées, que l'accusé put entendre du fond de son nouveau cachot.

Quant au projet de M^{lle} Isaure, il se trouva naturellement ajourné. Gaston, malgré le danger qui existait pour lui, avait parcouru la ville, et rentra chez son père, édifié sur les dispositions des montagnards.

Il fut trouver le vicomte pour lui rendre compte de ce qu'il avait observé.

— La multitude, lui dit-il, est très exaltée et généralement on croit que Mandrin sera délivré.

— Eh bien ! tant mieux, fit le vicomte.

— Comment cela ? se récria Gaston. Vous vouliez donc sérieusement la liberté de Mandrin ?

— Non, mais puisque nous sommes en présence d'une émeute, et qu'il faut en venir là !... Quant à moi, je ne l'aurais jamais relâché. C'eût été absurde. Cet homme nous fait trop de mal, et si j'avais commis une pareille faute, j'aurais jeté le découragement chez mes commis, je les aurais démoralisés.

— C'est évident, fit Gaston, qui depuis qu'il était à Grenoble ne voyait plus les choses du même œil qu'à Roquairol.

— Cette négociation avec le capitaine de bandits ne pouvait être qu'une feinte afin de satisfaire un caprice de jeune fille. Maintenant si Mandrin, comme je suis porté à le croire, est enlevé par ses gens et leurs amis, eh bien ! il ne contrariera pas beaucoup nos projets de mariage, et au printemps je rassemblerai toutes les forces disponibles à Grenoble pour le chasser de nos montagnes.

.....

Le lendemain vers dix heures du matin, lorsque le geôlier de la conciergerie du Palais pénétra dans le cachot de l'accusé, il trouva la cage vide et l'oiseau envolé.

Les fers dont Mandrin était chargé la veille gisaient épars sur les dalles...

Comment s'était-il évadé ?

Nous le saurons plus tard.

Nous laissons à juger l'effet produit par la nouvelle d'un évènement qui semblait tenir du miracle.

XXVIII

DANS LA NUIT

La nuit était noire, le froid était intense. La ville encapuchonnée de neige dormait d'un sommeil profond. Pas une lumière, sauf de loin en loin les rares lanternes municipales; pas un bruit humain, si ce n'est celui des pas de trois hommes qui se dirigeaient vers la porte du Nord.

Le vent aigre qui s'engouffrait dans la rue et qui leur coupait la figure gelait sur leurs lèvres les exclamations ou les paroles qu'ils désiraient échanger.

Au bout de la rue qu'ils suivaient, s'étendait à droite et à gauche le chemin de ronde du rempart. Ils prirent à gauche. Ils avaient d'un côté les talus couverts de neige, et de l'autre une rangée de maisons misérables. L'obscurité était complète.

Cependant l'un d'eux, familiarisé avec la localité, marchait d'une allure délibérée et comme s'il y eût vu clair. Il s'écria tout à coup :

— Attendez; c'est ici.

Puis il alla frapper à une porte.

Probablement il était attendu, car on lui ouvrit presque aussitôt et il disparut dans l'intérieur.

Un quart d'heure d'une attente mortelle s'écoula, enfin il reparut. Il traînait une longue échelle.

— Voilà votre affaire, dit-il à ses compagnons.

Ceux-ci s'empressèrent de lui venir en aide. Bien que d'une construction légère, l'échelle, à cause de sa longueur extraordinaire, était fort lourde.

Ils grimpèrent alors sur le talus des fortifications, tirant l'échelle à eux. On devine l'usage qu'ils en voulaient faire. En été, elle n'eût pas été assez longue, mais le fossé rempli d'eau était gelé et de plus couvert de plusieurs pieds d'une neige résistante et capable de retenir les pieds de l'échelle. La distance qui les séparait de la muraille d'enceinte à l'extérieur n'était plus infranchissable. L'engin fut bientôt appliqué le long du mur.

— Maintenant, dit le premier des trois hommes à ses compagnons, écoutez-moi bien. Tirez-vous d'affaire comme vous le pourrez, mais ne vous attardez pas dans les environs de Grenoble, car dès le matin vous allez être poursuivis. Les bourgeois de Grenoble sont très montés contre nous autres et la garnison marchera. Quand vous serez dans le fossé, avertissez-moi en sifflant. Allons, adieu ; bonne chance !

Déjà il se retirait quand un des fugitifs lui prit la main et lui dit :

— Encore une fois, tu ne veux pas me dire qui a payé notre délivrance ?

— Non, je ne le puis.

— En tout cas si jamais nous nous rencontrons et que tu aies besoin de moi, pour te faire reconnaître mets le signe d'une petite échelle à ton chapeau : tu ne regretteras pas d'avoir servi à notre fuite. Adieu.

Celui qui venait de parler descendit et fut presque immédiatement suivi de son compagnon.

Un coup de sifflet retentit.

Mandrin et son lieutenant Fleuret étaient hors de Grenoble.

L'habitude et une robuste constitution permettaient à ces deux jeunes hommes de braver l'inclémence du temps. Ils connaissaient les environs de Grenoble et prirent sans hésiter la direction qu'ils avaient à suivre.

Lorsqu'ils eurent marché un instant en silence d'un pas rapide, afin de s'échauffer :

— Que pensez-vous de cela, capitaine ? demanda Fleuret.

— Mon opinion est que nous avons été élargis par le fermier général, qui s'abrite derrière M^{lle} de Chavailles, mais au fond a eu peur pour sa peau.

— Vous avez entendu hier les cris du peuple ? fit le lieutenant.

— Comme toi et moins bien que M. de la Tourette. Il y avait une émeute dans l'air et après le palais de justice la première maison attaquée eût été certainement celle de la ferme. Je sais bien que l'on aurait pu nous tuer, mais Grenoble avait peur. On ne nous poursuivra que pour sauver les apparences. Au fond tout le monde sera enchanté d'être débarrassé de nous.

— Leur satisfaction doit-elle durer longtemps ? demanda Fleuret.

— Oui, s'ils sont assez prudents pour ne rien entreprendre contre

nous. Quant à moi, pendant la mauvaise saison je suis décidé à imiter les ours et les marmottes. C'est au premier rayon d'avril qu'il faut les attendre. Alors le commandant *Vertuchoux*, l'invincible Rocamour, enfourchera son cheval de bataille. On organisera une campagne avec la garnison de Grenoble. D'ici là nous pouvons être tranquilles.

— Je n'ai pas de confiance, dit le lieutenant.

— Pourquoi ? demanda Mandrin.

— La trahison se montre partout. Ce n'est pas la troupe et la maréchaussée qui sont à craindre, ce sont les traîtres. C'est avec de l'argent qu'on nous a pris, avec de l'argent qu'on nous relâche, et avec de l'argent qu'on nous reprendra.

— Tu crois la trahison à Roquairol ? fit le capitaine avec vivacité ?

— Évidemment : le guet-apens où nous sommes tombés, la fuite du chevalier et celle de M^{lle} de Chavailles, en voilà plus qu'il n'en faut pour le prouver.

— Qui soupçonnes-tu ?

— Ceux que je soupçonne, je ne les nommerai pas, mais vous savez que la veille de la chasse vos piqueurs ont été espionnés par la Grosse-Tête ; il est certain que c'est lui qui a dénoncé notre rendez-vous de chasse ; il est évident aussi que la femme Médard, sa mère, entretient des relations avec lui. Voilà deux traîtres. Il y en a d'autres. Partout où il y a un homme capable d'être séduit à prix d'argent il y en a un... et vous savez si les gens de cette espèce abondent chez nous. Quand on voudra vous prendre, on achètera deux ou trois de vos hommes, et comme il y aura contre vous une condamnation prononcée, sitôt pris sitôt pendu ; on vous conduira sans tambour ni trompette à l'échafaud. On n'aura le temps de rien entreprendre pour vous délivrer.

— Oh ! oh ! fit Mandrin, tu es prompt à te décourager. Voudrais-tu me décider à vivre de mes rentes ?

— Depuis que vous êtes à Grenoble, capitaine, quelles nouvelles avez-vous eues de Roquairol ?

— Bien peu.

— Et moi aucune. Je suis curieux de savoir ce qu'ils ont fait pour nous.

— Tu deviens injuste.

— Mais enfin?...

— Ils étaient certainement dans la foule et ont contribué à l'ameuter. C'est ce qu'ils avaient de mieux à faire. Je connais Claude et je sais ce dont il est capable.

— Alors nous sommes attendus à Roquairol ? reprit le lieutenant.

— Certainement, répondit Mandrin.

— Alors, capitaine, il faut nous y rendre par le plus court chemin.

— Sans doute.

— Et ce n'est pas celui que nous suivons en ce moment. Le savez-vous?...

— Je le sais. J'ai pris avec intention le chemin de la Grand'-Combe, parce que nous y trouverons avant le jour un asile où nous réconforter. Nous ne sommes en état ni de nous battre contre les gabelous qui infestent les villages, ni de marcher pendant vingt-quatre heures dans un désert de neige sans nourriture et sans repos. Le chemin que je suis est le meilleur, donc il est le plus court.

— Vous l'avez déjà parcouru, capitaine?

— Oui, et toi?

— Moi aussi. Il n'y a pas un village pas un morceau de pain de ce côté-là.

— C'est vrai, mais il y a autre chose qui vaut beaucoup mieux pour nous.

— Je vous suis, capitaine, repartit Fleuret; je vous suivrais au bout du monde. En vous, mais en vous seul, j'ai confiance.

Ils marchèrent quelque temps en silence sans chemin tracé, se guidant dans l'obscurité avec une sûreté d'instinct que les coureurs d'Alpes et de forêts possèdent à l'égal des fauves. Ils pénétrèrent ainsi dans un bois de châtaigniers qui recouvrait les flancs d'une montagne. Ils n'avançaient que lentement et les difficultés semblaient s'accroître à chaque pas. La fatigue commençait à se faire sentir. Le régime de la prison les avait affaiblis et ils devaient faire appel à toute leur énergie pour résister au désir de prendre un repos qui eût été mortel.

Fleuret marchait machinalement sans songer où le capitaine comptait découvrir cet asile appelé de tous ses vœux.

Enfin l'aube pâlit les ténèbres, et tout à coup à peu de distance au-dessus d'eux tinta la voix argentine d'une clochette.

— Tu entends?

LE CAPITAINE MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ, avec splendides illustrations



AVENTURES et EXPLOITS du CAPITAINE MANDRIN

LE CAPITAINE

MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ

Mandrin n'est pas un malfaiteur vulgaire. C'est un homme de proie, un brigand, mais de large envergure; rien de mesquin ni de lâche chez lui; il pille, mais n'escroque pas; il n'assassine point, il se bat.

Jeune, beau, aventureux et intelligent, il a tout pour lui; il est sympathique, brave, généreux! Il combat et ruine ce que le peuple hait, et partout le peuple est son ami. « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières!... A bas la douane, l'octroi, la gabelle! A bas les impôts qui écrasent les pauvres gens!... » Telle est sa devise.

C'est un homme historique; on ne fera jamais l'histoire des abus de l'ancien régime sans parler de Mandrin.

Brigand en 1755, il eût été en 89 un révolutionnaire.

Avant de biffer les lois iniques, il faut briser leurs instruments. Le contrebandier Mandrin fut le plus grand des briseurs de barrières. Il fut un homme nécessaire, son brigandage naquit des abus de son temps.

Quand les impôts sont excessifs, que la misère est extrême, la police est sans autorité, sans force, et le brigandage fleurit!

A la tête de ses deux cents cavaliers, il apporte des ballots de contrebande et ne rançonne que les commis; ses quatre grandes expéditions durent plus d'une année à travers la Franche-Comté, le Dauphiné, le Lyonnais, le Bourbonnais, l'Auvergne, dix-neuf départements, vingt-sept villes dont il s'empare, où il délivre les détenus et vend sa contrebande.

Pour le vaincre il fallut former un camp devant Valence et envoyer 2,000 hommes. On ne le prit que par trahison, et encore aujourd'hui des familles s'honorent de sa parenté et disent qu'il fut un libérateur!

Nulle existence n'est plus romanesque et plus dramatique que celle de ce brigand légendaire. Aucun récit n'est plus intéressant, plus empoignant que celui de la vie du grand contrebandier : le Capitaine Mandrin.

L'Ouvrage est illustré de splendides gravures inédites, en grand format

5 centimes LA LIVRAISON 2 le mardi et 2 le vendredi	TOUTES LES LIVRAISONS SUIVANTES SERONT A 5 CENTIMES ET ILLUSTRÉES DE BELLES GRAVURES A. FAYARD, éditeur, 78, boulev. Saint-Michel, Paris	25 centimes LA SÉRIE Une tous les 10 jours
--	--	---

Cet ouvrage illustré à 5 cent. la livraison et à 25 cent. la série atteint les dernières limites de la lecture à bon marché.

Pour les frais d'affranchissement par poste, ajouter 10 centimes par série, c'est-à-dire envoyer autant de fois 35 centimes qu'on désire de séries, à M. FAYARD, éditeur, 78, boulev. St-Michel, Paris.

Pour recevoir quatre séries, adresser 1 fr. 40 en timbres ou mandat-poste. — Pour recevoir 10 séries, adresser 3 fr. 50 et renouveler l'envoi pour recevoir la suite.